

Règlement GCC-RA de MCPS

Auto-Déclaration d'Arrestations, Accusations Criminelles, et Condamnations des Employés

Aperçu

Montgomery County Public Schools (MCPS) s'engage à fournir un environnement de travail et d'apprentissage sûr et sécurisé pour tous les employés et élèves. En tant que système scolaire, MCPS s'attend également à ce que ses employés se conforment aux normes éthiques et morales les plus élevées et respectent les lois fédérales, locales, et celles de l'état qui gouvernent les fonctionnaires qui sont chargés de la protection et du soin des enfants de notre communauté. Depuis plusieurs années, tous les nouveaux employés sont obligés de compléter une vérification des antécédents criminels comme condition de travail, puisque la loi du Maryland interdit tout conseil d'éducation du comté d'embaucher ou de retenir sciemment tout individu ayant été condamné, ou ayant plaidé coupable de, certains crimes. En conjonction avec le [Code de Conduite de l'Employé de MCPS](#) (*MCPS Employee Code of Conduct*) et la [Politique concernant la Maltraitance et la Négligence d'Enfants](#), MCPS exige que tous les employés fassent une auto-déclaration de toute arrestation, accusation, ou condamnation pour certaines catégories d'infractions sous la loi de l'état.

Le [Règlement GCC-RA de MCPS, Auto-Déclaration d'Arrestations Criminelles, Accusations, et Condamnations des Employés](#) (*Staff Self-Reporting of Arrests, Criminal Charges, and Convictions*), révisé le 24 juillet 2017, assure que suite à l'embauche des employés, ces derniers tiendront le système scolaire au courant de toute arrestation, accusation, condamnation, ou autre disposition d'affaires relatives aux crimes précisés dans le règlement. Essentiellement, ces crimes se rapportent à des infractions impliquant les drogues ou les substances contrôlées, les infractions sexuelles, la maltraitance d'enfants, et les crimes violents.

Les employés doivent signaler des informations concernant leur arrestation, accusation, ou condamnation au Department of Compliance and Investigations (DCI) à l'Office of Employee Engagement and Labor Relations, dans les sept jours suivant un tel événement. Des exceptions au calendrier de déclaration peuvent être accordées si des circonstances indépendantes de la volonté de l'employé empêchent la déclaration de l'événement à DCI dans un délai de sept jours. Afin d'aider les employés à se conformer au Règlement GCC-RA, MCPS a créé deux ressources utiles pour les employés:

- ❖ **QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES**—Ce document pour les employés est d'utilisation simple, et explique clairement ce qu'on attend des employés. Le document est disponible [ici](#) ou en cherchant le site web de MCPS www.montgomeryschoolsmd.org pour « self-reporting regulation » ou « GCC-RA. »
- ❖ **FORMULAIRE D'AUTO-DÉCLARATION**—Afin d'aider les employés à respecter ce règlement, le [Formulaire 230-41 de MCPS](#) peut être rempli par les employés ou leurs représentants légaux et soumis à DCI par email à selfreport@mcpsmd.org. L'usage du formulaire est facultatif et le formulaire est fourni comme ressource utile. Les employés ou leurs représentants légaux peuvent aussi satisfaire l'exigence de déclaration en appelant DCI au 240-314-4899. Les informations fournies à DCI seront maintenues de façon confidentielle.

Les employés qui ne déclarent pas une arrestation, une accusation, ou une condamnation conformément à ce règlement peuvent être soumis à une action disciplinaire, jusqu'au et comprenant le renvoi, conformément aux procédures contractuelles et officielles de norme. Il est à noter que cette exigence d'auto-déclaration n'emporte pas d'autres exigences de signalement qui sont mandatées par la loi de l'état. Si les employés ont des questions supplémentaires qui ne sont pas abordées sur le site web de MCPS, ils devraient contacter DCI.